

123BILLETS
Société par actions simplifiée
au capital de 35 000 euros
Siège social : ZAC Port d'IVRY
9 rue des bateaux lavoirs, 94200 IVRY SUR SEINE
411 105 117 RCS CRETEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 227 247,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 227 247,09 euros
------------------------	--------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	3,47 euros
-------------------------------	------------

Pour former un bénéfice distribuable de	2 227 250,56 euros
---	--------------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 4 454,50 euros par action	2 227 250,00 euros
---	--------------------

Le solde	0,56 euros
----------	------------

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	0,56 euros.
---	-------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 227 250,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
Le Président

S.A.S.U. 123BILLETS

9 RUE DES BATEAUX LAVOIRS
ZAC PORT D IVRY
94200 IVRY SUR SEINE

Autres services de réservation

**COMPTES ANNUELS
31/12/2025**

[Copie certifiée conforme](#)



EXPERTISE COMPTABLE

**14 Allée du Château Blanc
59290 WASQUEHAL**

0320819281

beaucouze@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Sommaire

COMPTES ANNUELS	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	4
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	5
ANNEXE COMPTABLE	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Immobilisations</i>	14
<i>Amortissements</i>	15
<i>Provisions</i>	16
<i>Créances et Dettes</i>	17
<i>Produits à recevoir</i>	18
<i>Charges à payer</i>	19
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	20
<i>Variations des capitaux propres</i>	21
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	22
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	23
<i>Transferts de charges</i>	24
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	25
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	26
<i>Effectif moyen</i>	27
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	28
<i>Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés</i>	29
<i>Acc. Allèg. dette future impôts</i>	30
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	31
<i>Détail de l'Actif</i>	32

Sommaire

<i>Détail du Passif</i>	34
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	36
DOCUMENTS DE GESTION	39
<i>Analyse des marges</i>	40
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	41
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	42
<i>Tableau de Financement</i>	43
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	44
DOCUMENTS FISCAUX	45
DECLARATION DE RESULTAT	46
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	47
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	48
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	49
LIASSE FISCALE	50
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	51
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	52
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	53
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	54
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	55
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	56
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	57
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	58
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	59
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	60
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	61
<i>2058A - Déductions diverses</i>	62

Sommaire

<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	63
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	64
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	65
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	66
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	67
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	68
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	69
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	70
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	71
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	72
<i>2069RCI - Réductions et crédits d'impôt</i>	73
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	74
<i>2065INT - Notification d'appartenance</i>	75

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	8 184		8 184	8 184
	Fonds commercial	2 001		2 001	2 001
	Autres immobilisations incorporelles	1 190 988	142 319	1 048 669	639 615
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 083	1 083		
	Autres immobilisations corporelles	107 953	76 234	31 719	42 652
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				739
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	21 545	21 545		
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 331 755	241 181	1 090 574	693 191
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	655 893	54 387	601 506	592 768
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	901 194		901 194	1 038 554
	Charges constatées d'avance	34 222		34 222	53 830
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	2 552 566		2 552 566	3 185 563
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	7 586 855		7 586 855	6 514 840
	Total de l'actif circulant (IV)	11 730 729	54 387	11 676 342	11 385 554
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	13 062 484	295 568	12 766 916	12 078 746

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

tgs

FRANCE

1 591 341

1 738 973

2

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 35 000)	35 000	35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 500	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	122	122
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3	3
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 227 247	2 367 145
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 265 873	2 405 771
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 805	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	364 957	477 597
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 133 229	8 262 970
	Dettes fiscales et sociales	750 411	746 959
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 400	6 886
	Autres dettes	35 234	44 956
	Produits constatés d'avance	167 007	133 606
	Total des dettes (1)	10 501 043	9 672 975
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	12 766 916	12 078 746
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 227 247,09	2 367 145,28
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	10 136 086	27 494 501
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
		France	12 mois	12 mois
		Exportations et livraisons intracommunautaire		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	62 963 902	62 963 902	64 357 300
	Montant net du chiffre d'affaires	62 963 902	62 963 902	64 357 300
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		55 963	(27 017)
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		92	104
Total des produits d'exploitation			63 019 957	64 330 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		58 073 739	59 385 298
	Impôts, taxes et versements assimilés		48 509	50 624
	Salaires		1 263 620	1 144 773
	Cotisations sociales		542 478	631 571
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		66 923	39 928
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		27 260	26 651
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		98 887	4 005
Total des charges d'exploitation			60 121 415	61 282 851
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 898 542	3 047 536

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 898 542	3 047 536
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	69 560	120 581
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		69 560	120 581
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	129	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		129	
RESULTAT FINANCIER		69 431	120 581
RESULTAT COURANT avant impôts		2 967 973	3 168 117
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats		468	9 680
Impôts sur les bénéfices		740 257	791 291
Total des produits		63 089 517	64 450 967
Total des charges		60 862 270	62 083 822
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 227 247	2 367 145

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 766 916** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **63 089 517** euros et un total **charges** de **60 862 270** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 227 247** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Faits significatifs de l'exercice:

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles:

Ce poste comprend un Fonds de Commerce apporté pour un montant de 2 001 €.

La répartition est la suivante :

- Billetreduc = 2 000 euros
- Pariscope = 1 euro

Dans le cadre de la transposition de la Directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés ont été modifiées par le règlement 2015-06 du 23 novembre de l'ANC homologué par un arrêté du 4 décembre 2015, publié au JO du 8 décembre 2015.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2016 :

–Affectation des malis techniques :

L'article 745-5 modifié du PCG oblige à affecter les malis techniques dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs apportés identifiables auxquels ils peuvent être rattachés, le solde identifiable étant maintenu dans le poste "fonds commercial". En conséquence, la quote-part de mali technique affectée à des actifs amortissables est amortie selon le régime de l'actif auquel il se rapporte.

Ce compte n'est pas amortissable.

Le mali a été rattachés au sous-jacent "fonds de commerce" et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2024.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chacun des investissements réalisés. Cet amortissement économique correspond, pour la plupart des immobilisations, aux annuités linéaires.

Les durées d'amortissements généralement pratiquées sont les suivantes :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, mat.outillage 5 ans
- Install. générales agencés, aménagés 10 ans
- Agencements et installations magasins 8 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau 10 ans

Participations et autres titres

Néant

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances irrécouvrables sont comptabilisées en charges d'exploitation au poste « pertes sur créances irrécouvrables ».

Valeurs mobilières de placement

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir, le cas échéant, les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. L'estimation du risque est évaluée dossier par dossier.

Engagements de retraites et madaille du travail

L'évaluation des indemnités de départ en retraite (engagements hors bilan) est déterminée selon la méthode prospective en fonction du salaire de fin de carrière.

L'engagement relatif aux indemnités de départ à la retraite est calculé annuellement par un actuair indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Pour l'exercice 2025, les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 à 65 ans
- Evolution des salaires : 1.75%
- Taux d'actualisation : 4.05%
- Taux d'inflation : 2.00%

Sur ces bases, le montant des engagements d'indemnités de départ à la retraite s'élève à 63 000 € au 31 décembre 2025.

Intégration fiscales - impôts sur les sociétés

La société est sortie de l'intégration fiscale au 1 janvier 2019.

Au 31 décembre 2025, la situation fiscale de la société se présente comme suit :
Montant de l'impôt comptabilisé : 740 746 euros

Risque de marché (taux, change, action)

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations de service qui comprennent :

- les ventes de spectacles
- les commissions sur ventes de billets de spectacle,
- l'activité de régie publicitaire

Achats de marchandises

Néant

Autres achats et charges externes

Ce poste comprend principalement :

- les achats de spectacles Billetterie,
- les prestations « organisateurs de spectacles »,
- les prestations revendeurs,
- l'ensemble des locations immobilières et charges de copropriété,
- les prestations facturées par les sociétés du groupe,
- les coûts de lignes téléphoniques,
- les frais d'envoi des billets,
- l'achat de matériel pour l'équipement des points de vente,
- L'info gérance, la sous-traitance informatique et l'entretien du matériel

Ainsi que les dépenses engagées pour le bon fonctionnement des points de ventes, fournitures de bureau et d'imprimés, entretien des installations, transports divers et locations diverses, publicité, intérimaires, commissions cartes bancaires, ...

Résultat financier

Le résultat financier est constitué d'intérêts bancaires.

Résultat exceptionnel

Les montants portés au compte de résultat exceptionnel concernent les éléments qui ne se rapportent pas aux

Règles et Méthodes Comptables

activités courantes, et les éléments exceptionnels par leur nature ou leur montant concernant les activités habituelles.

Capital

Le capital, composé de 500 actions de 70 euros, est détenu par :

- la société France Billet, à hauteur de 500 actions, soit 100 % du capital.

Rémunérations des dirigeants

Il n'y a pas eu de rémunération pour le mandataire social versée par la société.

Il n'y a pas eu de versement de jetons de présence cette année.

Aucun engagement en matière de pension de retraite n'existe au profit du dirigeant.

Aucune avance, ni aucun crédit n'est alloué au mandataire.

Comptes consolidés

Les comptes de la Société 123 BILLETS sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de FNAC DARTY SA (Siren : 055800296) jusqu'au 30 novembre 2024 puis inclus dans les comptes consolidés de CTS Eventim AG & Co. KGaA selon la même méthode depuis le 1^{er} décembre 2024

Crédit Bail

La société n'a pas recours au contrat de crédit bail pour le financement de ses matériels.

Operations faites en commun

Néant

Transactions entre parties liées

La société est sortie en début d'année 2021 de la convention de gestion centralisée de trésorerie dont FDPS est la société pivot.

Règles et Méthodes Comptables

Evenement post clôture

Néant

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2025
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	737 389	552 057	88 273	1 201 173
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	737 389	552 057	88 273	1 201 173
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 083			1 083
	Instal., agencement, aménagement divers	33 356			33 356
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	73 337	1 260		74 597
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	739		739	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 515	1 260	739	109 036
FINANCIERES	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	21 545			21 545
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 545			21 545
TOTAL		867 449	553 317	89 012	1 331 755

Amortissements

Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	5	Linéaire	87 589	54 730		142 319
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			87 589	54 730		142 319
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10	Linéaire	1 083			1 083
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10	Linéaire	20 597	2 925		23 522
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	5	Linéaire	43 444	9 268		52 712
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			65 124	12 193		77 317
	TOTAL			152 713	66 923		219 636

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Règlement ANC 2022-06				
	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	21 545			21 545
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	83 090	27 260	55 963	54 387
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	104 635	27 260	55 963	75 932
	TOTAL GENERAL	104 635	27 260	55 963	75 932
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 260	55 963	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	21 545		21 545
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	655 893	655 893	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	77	77	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	51 035	51 035	
	Taxes sur la valeur ajoutée	803 780	803 780	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	46 302	46 302	
	Charges constatées d'avance	34 254	34 254	
	TOTAL DES CREANCES	1 612 886	1 591 341	21 545
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 805	1 805	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 133 229	9 133 229	
	Personnel et comptes rattachés	204 536	204 536	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 962	117 962	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	400 116	400 116	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 798	27 798	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 400	48 400	
	Groupe et associés			
	Autres dettes	35 234	35 234	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	167 007	167 007	
	TOTAL DES DETTES	10 136 086	10 136 086	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		41 065
Autres créances clients		5 810
TVA sur factures à établir	5 810	
Autres créances		35 255
AVOIRS A RECEVOIR	6 206	
DIVERS PROD. A RECEVOIR	29 049	

Charges à payer

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Charges à payer		9 159 847
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 813 834
FOURNISS FACT A. RECEVOIR DIRECTION GEN	304 582	
FOURNISS FACT A. RECEVOIR AUTRES	7 995 541	
TVA S/ COMPTES 408 HORS GROUPE FNAC	500 671	
FNP SMART BUY NEW	13 039	
Dettes fiscales et sociales		301 213
DETTES CONGES PAYES	93 189	
PROVISION INTERESSEMENT LOI 1959 ORD 86	16 008	
PROVISION PRIMES DE VACANCES	416	
PROVISION VARIABLES CADRES	90 755	
PROVIS JOURS RTT	4 150	
NOTES DE FRAIS A REGLER	18	
PROVISION CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	44 338	
PROVISION CHARGES SOCIALES PRIME VACANC	206	
PROVISION CH SOCIALES VARIABLES CADRES	45 179	
PROVIS CHARGES S/RTT	2 033	
ETAT IMPOTS ET TAXES A PAYER	4 920	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		44 800
Compte entrée immo/ entrée fnac	38 800	
FNP IMMOBILISATIONS SMART BUY NEW	6 000	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		34 222	167 007
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		34 222	167 007

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
Capital social	35 000				35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 500				3 500
Réserves statutaires ou contractuelles	122				122
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	3				3
Résultat de l'exercice	2 367 145	(2 367 145)		2 227 247	2 227 247
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 405 771	(2 367 145)		2 227 247	2 265 873
Date de l'assemblée générale 30/06/2025					
Dividendes attribués	2 367 145				
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	2 367 145				
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1			38 626		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif			38 626		
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			(139 898)		

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	62 963 902		62 963 902
TOTAL	62 963 902		62 963 902

Filiales et participations

1 1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

Capitaux propres

Q uote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale
NEANT

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation
NEANT

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale
NEANT

Montant des
engagements
donnés par la sté

Chiffre d'affaires
hors taxe du dernier
exercice clos

Résultat
du dernier
exercice clos

Dividendes
encaissés par la
société

Observations

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation
NEANT

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

Transferts de charges

31/12/2025

Transfert de charges social
Transfert de charges Fondecif

TOTAL

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 967 973	740 746	2 227 227
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(468)		(468)
RESULTAT COMPTABLE		2 967 504	740 746	2 226 758

(1) après retraitements fiscaux.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 513	5 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	5	
	Cadres et ingénieurs	14	
	Autres catégories	1	
	TOTAL	20	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donné	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		63 000	
		63 000	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		63 000	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilé

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Totalisation

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2025

ACCROISSEMENTS

Provisions réglementées

Autres

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ALLEGEMENTS

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation

Participations des salaires

Autres

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

123 BILLETS

Société par actions simplifiée

ZAC PORT D'IVRY

9 RUE DES BATEAUX-LAVOIRS

94200 IVRY-SUR-SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

123 BILLETS

Société par actions simplifiée

ZAC PORT D'IVRY

9 RUE DES BATEAUX-LAVOIRS

94200 IVRY-SUR-SEINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société 123 BILLETS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 BILLETS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06, décrites dans la note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Teodora Milkova

Teodora Milkova

S.A.S.U. 123BILLETS

9 RUE DES BATEAUX LAVOIRS
ZAC PORT D IVRY
94200 IVRY SUR SEINE

Autres services de réservation

COMPTES ANNUELS
31/12/2025



EXPERTISE COMPTABLE

14 Allée du Château Blanc
59290 WASQUEHAL
0320819281
beaucouze@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	8 184		8 184	8 184
	Fonds commercial	2 001		2 001	2 001
	Autres immobilisations incorporelles	1 190 988	142 319	1 048 669	639 615
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 083	1 083		
	Autres immobilisations corporelles	107 953	76 234	31 719	42 652
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				739
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	21 545	21 545		
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 331 755	241 181	1 090 574	693 191
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	655 893	54 387	601 506	592 768
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	901 194		901 194	1 038 554
	Charges constatées d'avance	34 222		34 222	53 830
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	2 552 566		2 552 566	3 185 563
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	7 586 855		7 586 855	6 514 840
	Total de l'actif circulant (IV)	11 730 729	54 387	11 676 342	11 385 554
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	13 062 484	295 568	12 766 916	12 078 746

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 591 341

1 738 973

tgsFRANCE

2

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 35 000)	35 000	35 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 500	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	122	122
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3	3
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		2 227 247	2 367 145
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		2 265 873	2 405 771
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 805	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	364 957	477 597
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 133 229	8 262 970
	Dettes fiscales et sociales	750 411	746 959
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 400	6 886
	Autres dettes	35 234	44 956
	Produits constatés d'avance	167 007	133 606
	Total des dettes (1)	10 501 043	9 672 975
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		12 766 916	12 078 746
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 227 247,09	2 367 145,28
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		10 136 086	27 494 501
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaire	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	62 963 902		62 963 902	64 357 300
	Montant net du chiffre d'affaires	62 963 902		62 963 902	64 357 300
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			55 963	(27 017)
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			92	104
Total des produits d'exploitation			63 019 957	64 330 387	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			58 073 739	59 385 298
	Impôts, taxes et versements assimilés			48 509	50 624
	Salaires			1 263 620	1 144 773
	Cotisations sociales			542 478	631 571
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			66 923	39 928
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			27 260	26 651
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			98 887	4 005
Total des charges d'exploitation			60 121 415	61 282 851	
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 898 542	3 047 536	

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 898 542	3 047 536
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	69 560	120 581
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		69 560	120 581
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	129	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		129	
RESULTAT FINANCIER		69 431	120 581
RESULTAT COURANT avant impôts		2 967 973	3 168 117
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats		468	9 680
Impôts sur les bénéfices		740 257	791 291
Total des produits		63 089 517	64 450 967
Total des charges		60 862 270	62 083 822
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 227 247	2 367 145

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 766 916** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **63 089 517** euros et un total **charges** de **60 862 270** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 227 247** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Faits significatifs de l'exercice:

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles:

Ce poste comprend un Fonds de Commerce apporté pour un montant de 2 001 €.

La répartition est la suivante :

- Billetreduc = 2 000 euros
- Pariscope = 1 euro

Dans le cadre de la transposition de la Directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés ont été modifiées par le règlement 2015-06 du 23 novembre de l'ANC homologué par un arrêté du 4 décembre 2015, publié au JO du 8 décembre 2015.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2016 :

–Affectation des malis techniques :

L'article 745-5 modifié du PCG oblige à affecter les malis techniques dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs apportés identifiables auxquels ils peuvent être rattachés, le solde identifiable étant maintenu dans le poste "fonds commercial". En conséquence, la quote-part de mali technique affectée à des actifs amortissables est amortie selon le régime de l'actif auquel il se rapporte.

Ce compte n'est pas amortissable.

Le mali a été rattachés au sous-jacent "fonds de commerce" et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2025.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chacun des investissements réalisés. Cet amortissement économique correspond, pour la plupart des immobilisations, aux annuités linéaires.

Les durées d'amortissements généralement pratiquées sont les suivantes :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, mat.outillage 5 ans
- Install. générales agencés, aménagés 10 ans
- Agencements et installations magasins 8 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau 10 ans

Participations et autres titres

Néant

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances irrécouvrables sont comptabilisées en charges d'exploitation au poste « pertes sur créances irrécouvrables ».

Valeurs mobilières de placement

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir, le cas échéant, les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. L'estimation du risque est évaluée dossier par dossier.

Engagements de retraites et madaille du travail

L'évaluation des indemnités de départ en retraite (engagements hors bilan) est déterminée selon la méthode prospective en fonction du salaire de fin de carrière.

L'engagement relatif aux indemnités de départ à la retraite est calculé annuellement par un actuaire indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Pour l'exercice 2025, les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 à 65 ans
- Evolution des salaires : 1.75%
- Taux d'actualisation : 4.05%
- Taux d'inflation : 2.00%

Sur ces bases, le montant des engagements d'indemnités de départ à la retraite s'élève à 63 000 € au 31 décembre 2025.

Intégration fiscales - impôts sur les sociétés

La société est sortie de l'intégration fiscale au 1 janvier 2019.

Au 31 décembre 2025, la situation fiscale de la société se présente comme suit :
Montant de l'impôt comptabilisé : 740 257 euros

Risque de marché (taux, change, action)

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations de service qui comprennent :

- les ventes de spectacles
- les commissions sur ventes de billets de spectacle,
- l'activité de régie publicitaire

Achats de marchandises

Néant

Autres achats et charges externes

Ce poste comprend principalement :

- les achats de spectacles Billetterie,
- les prestations « organisateurs de spectacles »,
- les prestations revendeurs,
- l'ensemble des locations immobilières et charges de copropriété,
- les prestations facturées par les sociétés du groupe,
- les coûts de lignes téléphoniques,
- les frais d'envoi des billets,
- l'achat de matériel pour l'équipement des points de vente,
- L'info gérance, la sous-traitance informatique et l'entretien du matériel

Ainsi que les dépenses engagées pour le bon fonctionnement des points de ventes, fournitures de bureau et d'imprimés, entretien des installations, transports divers et locations diverses, publicité, intérimaires, commissions cartes bancaires,

Résultat financier

Le résultat financier est constitué d'intérêts bancaires.

Résultat exceptionnel

Les montants portés au compte de résultat exceptionnel concernent les éléments qui ne se rapportent pas aux

Règles et Méthodes Comptables

activités courantes, et les éléments exceptionnels par leur nature ou leur montant concernant les activités habituelles.

Capital

Le capital, composé de 500 actions de 70 euros, est détenu par :

- la société France Billet, à hauteur de 500 actions, soit 100 % du capital.

Rémunérations des dirigeants

Il n'y a pas eu de rémunération pour le mandataire social versée par la société.

Il n'y a pas eu de versement de jetons de présence cette année.

Aucun engagement en matière de pension de retraite n'existe au profit du dirigeant.

Aucune avance, ni aucun crédit n'est alloué au mandataire.

Comptes consolidés

Les comptes de la Société 123 BILLETS sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de CTS Eventim AG & Co. KGaA à partir le 1^{er} décembre 2024

Crédit Bail

La société n'a pas recours au contrat de crédit bail pour le financement de ses matériels.

Operations faites en commun

Néant

Transactions entre parties liées

Néant

Evenement post clôture

Règles et Méthodes Comptables

Néant

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06			Augmentations RéévaluationsAcquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	737 389	552 057	88 273	1 201 173
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	737 389	552 057	88 273	1 201 173
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencet aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 083			1 083
	Instal., agencement, aménagement divers	33 356			33 356
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	73 337	1 260		74 597
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	739		739	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 515	1 260	739	109 036
FINANCIERES	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	21 545			21 545
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 545			21 545
TOTAL		867 449	553 317	89 012	1 331 755

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles	5	Linéaire	87 589	54 730	142 319
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			87 589	54 730	142 319
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	10	Linéaire	1 083		1 083
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10	Linéaire	20 597	2 925	23 522
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	5	Linéaire	43 444	9 268	52 712
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			65 124	12 193	77 317
	TOTAL			152 713	66 923	219 636

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Règlement ANC 2022-06				
	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	21 545			21 545
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	83 090	27 260	55 963	54 387
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	104 635	27 260	55 963	75 932
	TOTAL GENERAL	104 635	27 260	55 963	75 932
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		27 260	55 963	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières		21 545		21 545
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		655 893	655 893	
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés		77	77	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices		51 035	51 035	
	Taxes sur la valeur ajoutée		803 780	803 780	
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés				
	Débiteurs divers		46 302	46 302	
	Charges constatées d'avance		34 254	34 254	
TOTAL DES CREANCES		1 612 886	1 591 341	21 545	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 805	1 805		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 133 229	9 133 229		
	Personnel et comptes rattachés	204 536	204 536		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 962	117 962		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	400 116	400 116		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 798	27 798		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 400	48 400		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	35 234	35 234		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	167 007	167 007		
TOTAL DES DETTES		10 136 086	10 136 086		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		41 065
Autres créances clients		5 810
TVA sur factures à établir	5 810	
Autres créances		35 255
AVOIRS A RECEVOIR	6 206	
DIVERS PROD. A RECEVOIR	29 049	

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		9 159 847
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 813 834
FOURNISS FACT A. RECEVOIR DIRECTION GEN	304 582	
FOURNISS FACT A. RECEVOIR AUTRES	7 995 541	
TVA S/ COMPTES 408 HORS GROUPE FNAC	500 671	
FNP SMART BUY NEW	13 039	
Dettes fiscales et sociales		301 213
DETTES CONGES PAYES	93 189	
PROVISION INTERESSEMENT LOI 1959 ORD 86	16 008	
PROVISION PRIMES DE VACANCES	416	
PROVISION VARIABLES CADRES	90 755	
PROVIS JOURS RTT	4 150	
NOTES DE FRAIS A REGLER	18	
PROVISION CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	44 338	
PROVISION CHARGES SOCIALES PRIME VACANC	206	
PROVISION CH SOCIALES VARIABLES CADRES	45 179	
PROVIS CHARGES S/RTT	2 033	
ETAT IMPOTS ET TAXES A PAYER	4 920	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		44 800
Compte entrée immo/ entrée fnac	38 800	
FNP IMMOBILISATIONS SMART BUY NEW	6 000	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		34 222	167 007
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		34 222	167 007

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	35 000				35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 500				3 500
Réserves statutaires ou contractuelles	122				122
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	3				3
Résultat de l'exercice	2 367 145	(2 367 145)		2 227 247	2 227 247
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 405 771	(2 367 145)		2 227 247	2 265 873
Date de l'assemblée générale 30/06/2025					
Dividendes attribués	2 367 145				
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	2 367 145				
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1			38 626		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif			38 626		
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			(139 898)		

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	62 963 902		62 963 902
TOTAL	62 963 902		62 963 902

Filiales et participations

1 1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

Capitaux propres

Q uote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute Nette

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale
NEANT

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation
NEANT

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale
NEANT

Montant des
engagements
donnés par la sté

Chiffre d'affaires
hors taxe du dernier
exercice clos

Résultat
du dernier
exercice clos

Dividendes
encaissés par la
société

Observations

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation
NEANT

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

Transferts de charges

31/12/2025

Transfert de charges social
Transfert de charges Fondecif

TOTAL

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 967 973	740 257	2 227 716
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(468)		(468)
RESULTAT COMPTABLE		2 967 504	740 257	2 227 247

(1) après retraitements fiscaux.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 513	5 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	5	
	Cadres et ingénieurs	14	
	Autres catégories	1	
	TOTAL	20	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donné	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		63 000	
		63 000	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		63 000	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimil

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Totalisation

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2025

ACCROISSEMENTS

Provisions réglementées

Autres

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS



Provisions non déductibles l'année de comptabilisation

Participations des salaires

ALLEGEMENTS

Autres

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

